

Promotion pour l'égalité et la lutte contre les discriminations

Vos référentes :

**Béatrice Damian-Gaillard
Sandy Montañola**



L'unité de recherche Arènes s'engage à lutter pour l'égalité entre ses membres et contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes (VSS).

Lettre de mission des référentes Égalité CNRS, Inserm et université de Rennes

Suite à la demande du CNRS d'identifier des référents égalité au sein de l'ensemble de ses laboratoires de recherche, Béatrice Damian-Gaillard et Sandy Montañola ont accepté de se charger de cette mission dans Arènes pour 2022-2024.

Voici un extrait de la « lettre de mission des référent.e.s égalité ».

« Dans le cadre de cette mission, vous serez notamment chargé.e de :

- *Prendre connaissance, faire connaître et diffuser auprès des personnels de l'unité les éléments du plan d'action national et plus largement des politiques d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes portées par le CNRS, l'INSERM et l'université.*
- *Communiquer sur les actions mises en place par les tutelles, les campagnes de sensibilisation à l'égalité, et de lutte contre les discriminations.*
- *Veiller à une communication sans stéréotype de sexe dans les supports écrits et visuels diffusés par l'unité.*
- *Répondre aux demandes d'information des personnels, ou transmettre les contacts des missions égalités des établissements de tutelle. Tenir la liste des contacts à jour.*
- *Proposer à la direction des actions, concertées avec les missions égalité des tutelles, d'information ou de sensibilisation des personnels de l'unité.*
- *Suivre la situation de l'unité au regard de la parité (statistiques).*
- *Faire remonter auprès de la direction les éventuelles difficultés rencontrées.*

En cas de sollicitation par un personnel pour une situation individuelle, vous pourrez accueillir avec bienveillance la personne puis devrez l'orienter vers les acteurs compétents. En aucun cas vous ne prendrez en charge la résolution ni le suivi de situations individuelles et êtes tenu.e à la confidentialité, tout en respectant la législation en vigueur, sur les cas dont vous auriez connaissance.

Sommaire

| | |
|---|----|
| Contacts | 4 |
| Plans d'action nationaux et ressources des politiques d'égalité professionnelles..... | 5 |
| Communiquer sans stéréotype de genre | 7 |
| Procédure d'alerte en cas de harcèlement/violences sexistes ou sexuelles | 8 |
| Proposer à la direction du laboratoire des actions de sensibilisation des personnels..... | 11 |

Contacts

Nicoletta Tchou, vice-présidente responsabilité sociale en charge de l'égalité et de la lutte contre les discriminations, université de Rennes : nicoletta.tchou@univ-rennes.fr

Joanna Robic, cheffe de projet communication, université de Rennes : joanna.robic@univ-rennes.fr

Marta Iglesias-Casal, directrice adjointe, Institut de Sciences Politiques de Rennes : marta.iglesias-casal@sciencespo-rennes.fr

Adeline Thobie, maîtresse de conférences, référente Égalité, Institut de Sciences Politiques de Rennes : adeline.thobie@sciencespo-rennes.fr

Gwenola Druel : chargée de projet mission Égalité, université de Rennes : Gwenola.druel@univ-rennes2.fr

Nicoletta Bakhos, référente Égalité à l'EHESP : Nicoletta.Bakhos@ehesp.fr

Plan national d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle, ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/plan-national-action-2021-2023-egalite-professionnelle>

Vous pourrez télécharger le plan d'action 2021-2023 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et un guide des bonnes pratiques : recruter, accueillir et intégrer sans discriminer.

Il y a également des liens vers les accords signés entre les personnels de la recherche et le gouvernement (rémunération, carrières etc.).

Il y a plusieurs ressources législatives, mais également des outils comme un calculateur d'écart des rémunérations.

L'engagement de l'université de Rennes en faveur de l'égalité et des droits des femmes

<https://www.univ-rennes.fr/egalite-droits-des-femmes>

Vous trouverez à cette adresse : charte de promotion de l'égalité et de lutte contre les discriminations / plan égalité professionnelle 2021-2024 / Campagne d'affichage prévention VSS 2022 / bilans de la parité statistique de 2016 à 2019 / Livret harcèlement sexuel au travail

Plan d'action pour l'égalité 2021-2023 du CNRS :

https://mpdf.cnrs.fr/roadmap/?doing_wp_cron=1684223401.5445721149444580078125

Le plan d'action comporte 5 axes : évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération / Garantie de l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, grades et emplois / Articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale / Lutte contre les VSS, les harcèlements et les discriminations / gouvernance, pilotage et suivi de la politique d'égalité professionnelle.

Circulaire relative au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes au travail, Circulaire n° CIR211829DRH du 12/04/2021 modifiée le 01/07/2022, publiée au bulletin officiel du CNRS

https://mpdf.cnrs.fr/wp-content/uploads/2022/07/Circulaire_CNRS_signalement_harcelement-Violences_juillet_2022.pdf

Plan d'action pour l'égalité 2021-2023 de l'Inserm :

<https://www.inserm.fr/wp-content/uploads/2021-06/inserm-planegaliteprofh2123-0521.pdf>

Le plan d'action comporte 4 axes : initier une action institutionnelle, collective et opérationnelle / créer les conditions d'un égal accès aux responsabilités et évolutions de carrière / améliorer l'articulation des temps de vie et mieux accompagner la parentalité / lutter contre les discriminations, le sexisme et les violences sexuelles.

Actions pour l'égalité de l'université Rennes 2

<https://www.univ-rennes2.fr/universite/actions-pour-legalite>

Vous y trouverez des documents à télécharger : Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle / lettre d'engagement contre le harcèlement sexuel / Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes / plaquette de lutte contre le harcèlement sexuel / Guide de lutte contre les violences intra-familiales / Contacts d'urgence Cotes-d'Armor et Ille-et-Vilaine

Conférence Permanente des chargé.e.s de mission Égalité et Diversité des Établissements Enseignement supérieur et recherche

<https://www.cped-egalite.fr/>

La CPED a publié le Kit de prévention des discriminations dans l'enseignement supérieur :

<https://www.cped-egalite.fr/publication-du-kit-de-prevention-des-discriminations-dans-lenseignement-superieur-cped-afmd/>



Communiquer sans stéréotype de genre

Pour bien communiquer, il existe des outils :

Guide pour une communication publique sans stéréotype de sexe

https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo-vf-2015_11_05.pdf

Quatre points de vigilance pour l'égalité femmes/hommes dans la communication sur les réseaux sociaux

<http://communiquersanssexisme.insa-rouen.fr/>

Guide des bonnes pratiques pour éviter les stéréotypes femmes / hommes dans la communication

http://communiquersanssexisme.insa-rouen.fr/assets/files/Guide1_bonnesPratiques.pdf

Guide des bonnes pratiques pour éviter les stéréotypes femmes / hommes dans la communication visuelle

http://communiquersanssexisme.insa-rouen.fr/assets/files/Guide2_bonnesPratiques.pdf

Guide des bonnes pratiques pour éviter les stéréotypes femmes / hommes dans la communication événementielle

http://communiquersanssexisme.insa-rouen.fr/assets/files/Guide3_bonnesPratiques.pdf

Procédure d'alerte en cas de harcèlement, de violences sexistes ou sexuelles

Au sein de chaque établissement il existe une procédure d'alerte en cas de discriminations ou de violences sexistes/sexuelles. En janvier 2023, nous avons pris contact et échangé avec les responsables Égalité des tutelles (Rennes 1, Rennes 2, IEP) pour établir un document interne à Arènes afin de vous fournir un document adapté et facilement mobilisable : vous trouverez ci-dessous les informations fournies par chaque établissement.

Les procédures à suivre dépendent donc de votre statut (salarié ou non) et de votre employeur.

CNRS

Se déclarer sur la plateforme https://mpdf.cnrs.fr/lutte-contre-le-harcelement/procedure-cnrs/?doing_wp_cron=1684224914.3910799026489257812500

Victime ou témoin de harcèlement, de violence, d'injures ou d'agissements sexistes,
(agents CNRS, titulaires ou non), contactez :

France Victimes

01 80 52 33 77

de 9h à 21h 7 jours/7

ou cnrs@france-victimes.fr

L'appel est anonyme. Des professionnels externes et indépendants vous écouteront et vous accompagneront dans vos démarches.

Si vous souhaitez déclencher une procédure d'enquête interne en vue de sanctions, adressez-vous à la cellule du CNRS signalement@cnrs.fr qui traitera confidentiellement votre dossier ».

Universités Rennes/Rennes 2

Des adresses électroniques sécurisées gérées par les médecins des services de santé des personnels et des étudiant·e·s ont été mises en place.

Gérées par les médecins des services de santé, les réponses sont apportées en toute confidentialité.

Vous êtes étudiant.e.s ou doctorant.e.s non financé.e.s :

Contactez le Service Santé Etudiants : vss-sse@univ-rennes.fr

Vous êtes salariés :

Contactez le SMUT : vss-smut@univ-rennes.fr

Si vous souhaitez être orientée et écoutée dans le cadre du harcèlement et des discriminations vous pouvez contacter l'adresse harcelement-discrimination@univ-rennes.fr.

Pour l'université de Rennes 2, il existe une plateforme de signalement :

<https://cas.univ-rennes2.fr/login?service=https%3A//etudiants.univ-rennes2.fr/casservice%3Fdestination%3D/vie-etudiante/signalement-violences>

Et en cas de discriminations, contactez le service RH ainsi que le service juridique. L'université vient de signer la convention avec l'IMT atlantique (École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire) pour la formation VSS en ligne pour les étudiant·e·s qui sera mise en œuvre à la rentrée.

Sciences Po Rennes

Il existe une adresse commune pour contacter les 2 référentes :

- Marta Iglesias Casal
- Adeline Thobie

et pour déclarer toute situation de discrimination ou de violences sexistes ou sexuelles : ecoute@sciences.po

Vous référez aussi au livret rédigé par Sciences Po Rennes

SOS victimes 35

<https://metropole.rennes.fr/organisme/sos-victimes-35-association-daide-aux-victimes-dinfractions-penales-et-dacces-au-droit-5224>

« L'association propose des permanences de juristes aux personnes victimes d'infractions pénales. Ils informent les victimes sur leurs droits et les accompagnent de la commission de l'infraction aux versements des dommages et intérêts.

La psychologue propose quelques entretiens afin de soutenir la personne dans ses démarches et de verbaliser les émotions ressenties au moment puis après la commission de l'infraction. »

Pour les personnels et doctorant.e.s, 5 visites sont payées par l'établissement ; il faut être adressé.e par un.e médecin ou un.e référent.e de l'établissement.

Défenseur des droits

Il existe également une convention entre les universités de Rennes et le Défenseur des droits

<https://www.defenseurdesdroits.fr/>



Proposer à la direction du laboratoire des actions de sensibilisation des personnels

Quelques pistes à discuter dans le cadre de la mission Égalité au sein d'Arènes :

- Présentation de la mission lors de l'AG du laboratoire
- Sollicitation par mail de l'ensemble des membres de l'unité sur leurs besoins, leurs attentes et les difficultés rencontrées (8 septembre 2023)
- Un atelier de sensibilisation d'1h à destination des doctorant.e.s entrant.e.s (journée de présentation du laboratoire aux doctorants, fin octobre 2023).
- Proposition d'organiser une session dans les ateliers de la recherche consacrée à l'implication des identités de genre et sexuelles dans l'exercice quotidien de la recherche avec des invité.e.s.
- Proposition d'ajouter des indicateurs de suivi genrés pour l'organisation de colloques, journées d'études, etc., labélisés au laboratoire (par exemple nombre de femmes, d'hommes parmi les intervenant.e.s, les discutant.e.s, les invité.e.s en plénière, les membres du comité d'organisation et du comité scientifique).
- Mise en place d'un mentorat pour les doctorantes.

Nous sommes à votre disposition pour tout échange.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de situation de discriminations, de VSS ou pour toute information complémentaire.

Béatrice Damian-Gaillard : beatrice.damian@univ-rennes.fr

Sandy Montañola : sandy.montanola@univ-rennes.fr

